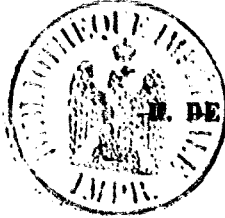


116

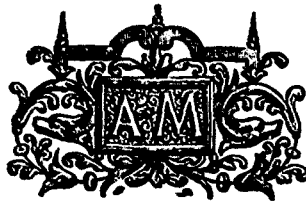
RÉCRÉATIONS TECHNOLOGIQUES

LE COTON — LES PEAUX ET PELLERIES
— LA CHAPELIERIE — LA SOIE



PAR

E. DE CHAVANNES



TOURS

A^d MAME ET C^{ie}, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

—
1856

III

PELLETERIES

Le nombre des animaux dont la peau garnie de ses poils sert pour tapis, pour vêtements, pour harnachement, etc., est tellement grand, que je ne puis songer à donner ici la description et l'emploi de toutes les pelleteries.

Je me bornerai donc à dire quelques mots du trafic des pelleteries, de leur préparation spéciale, enfin de quelques espèces de fourrures qui me sembleront mériter une mention particulière.

Le trafic des pelleteries est beaucoup plus important que nous ne le croyons généralement ; cela tient à ce que, sous notre beau climat, les fourrures sont plutôt un objet de luxe que de nécessité, tandis que dans le Nord les fourrures sont d'un usage nécessaire et gé-

néral, parce que sans elles il serait impossible aux habitants de ces pays de résister, hors de leurs maisons, à l'intensité du froid.

Il en résulte qu'il se fait en Russie, en Suède, en Norwége, en Sibérie, au Canada, une énorme consommation de fourrures; il est même fort heureux que la solidité et la durée des peaux surpasse celle des étoffes, car, sans cela, le produit des chasses ne suffirait pas aux besoins des populations.

C'est des vastes contrées qui s'étendent au nord de l'Amérique septentrionale et des provinces qui forment, en Europe et en Asie, l'immense empire russe, que viennent non-seulement les fourrures les plus belles et les plus chères, mais la majeure partie des pelleteries qui entrent dans le commerce.

Quatre compagnies se livrent en grand au trafic des pelleteries; leurs opérations sont conduites avec tant d'ensemble et de régularité, ces compagnies disposent en outre de capitaux si considérables, enfin leurs relations sont si fortement établies, qu'elles ont découragé autour d'elles toute concurrence individuelle capable de leur porter ombrage.

Ces compagnies sont, en les classant d'après leur importance relative :

1° La compagnie de la baie d'Hudson, dont le centre est à Londres ;

2° La compagnie américaine, établie à New-York ;

3° La compagnie russo-américaine ; son siège est à Moscou ;

4° La compagnie danoise du Groënland, à Copenhague.

Ces compagnies ont des chasseurs attitrés, et, de plus, traitent directement avec les peuplades à demi sauvages dont la chasse constitue la principale occupation.

Tous les ans, ou plusieurs fois par année, ces compagnies expédient en Europe, principalement à Londres, et aux foires de Leipsick et de Francfort, les pelleteries qu'elles se sont procurées. C'est à ces trois grands marchés que les négociants de tous les pays vont faire leurs approvisionnements en fourrures.

Afin qu'on se fasse une idée de l'importance du commerce des fourrures, je vais transcrire ici un document officiel émané de l'administration des douanes.

En 1837, il a été présenté à la seule foire de
Leipsick :

Pelletteries russes.

44,000 peaux d'agneau.
8,000 — de blaireau.
3,000 — d'hermine.
1,800 balles de peaux de lièvre.
2,500 peaux de martre zibeline.
2,000,000 — de petit-gris.
20,000,000 queues de petit-gris.
400 sacs de fourrures diverses.

Pelletteries de l'Europe centrale.

10,000 peaux de martre.
15,000 — de blaireau.
180,000 — de chat.
100,000 — de fouine.
310,000 queues de fouine.
5,000 peaux de loutre.
20,000 — de putois.
150,000 — de renard.

Pelleteries d'Amérique.

300	peaux de castor.
3,000	— de loutre.
20,000	— de martre.
4,000	— de pekand.
12,000	— de renard (div. espèces).
10,000	— de vison.
20,000	— de marmotte.

La compagnie de la baie d'Hudson, ainsi que celle de New-York, exploite exclusivement le nord-est de l'Amérique, depuis l'océan Pacifique, en passant par les Montagnes Rocheuses, jusqu'au détroit de Behring.

« Chaque année, vers le mois de mai, dit l'auteur d'un excellent article inséré dans le *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, les agents de la compagnie établis à Montréal se rendent dans les pays des Indiens chasseurs, emportent avec eux des objets grossiers d'habillement, des armes, des munitions, des outils, du tabac, des liqueurs spiritueuses et